

PV de l'assemblée générale de l'A.S.A.H. – Exercice 2021-2022
Mercredi 09 novembre 2022 à 19 h.
Centre Paroissial de Malagnou, 3 chemin Rieu 1208 Genève

Membres du comité présents : Philippe Jenni (président), Simone Romain (vice-présidente), Kurt Gafner (trésorier), Patricia Rochat (secrétaire), Louis Berlie, Marie-Claude Julsaint, Yves Gaudin, Anne Goumaz, Michel Würsten, Guy Loutan
Excusés : Anne Chatton

Ordre du jour

1. Accueil par le président
2. Mise au vote du PV de l'assemblée générale 2021
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Discussion, mise au vote des rapports
7. Election du comité
8. Divers et propositions individuelles
9. Partie récréative : concert avec Michel et Sophie Tirabosco, Ted Beaubrun et Philippe Jenni

1. ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT

Plus d'une quarantaine de membres se retrouvent d'abord autour d'un buffet bien garni comme de coutume, un excellent souper canadien, avec nombre de plats et de desserts maison.

Puis vers 20h30 un mot de bienvenue du Président Philippe Jenni, avec une petite video des écoliers en fête de l'école de Banique... Il remercie la Paroisse de Malagnou de son accueil et tout particulièrement les membres pour la mise en place des tables. Il remercie aussi toutes celles et ceux qui nous soutiennent depuis de nombreuses années, avec une pensée pour les personnes qui n'ont pas pu venir ce soir.

Il rappelle du départ à la retraite de ML Desroches après 56 ans de direction, poste repris par le Pof. Denizard que Marylise a accompagné et suit encore si besoin pour cette transition.

2. PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

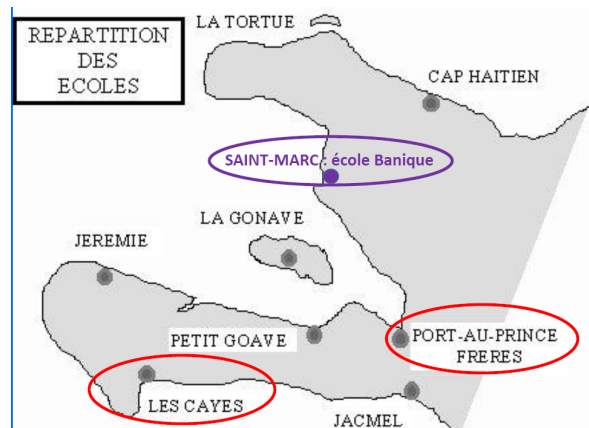
Le PV de l'AGO 2021 est accepté à l'unanimité (synthèse parue dans la circulaire de février 2022, texte complet sur le site internet www.asahaiti.org)

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT POUR L'EXERCICE 2021-2022 (JUILLET 2021 À JUIN 2022)

Situation en Haïti

Actuellement, situation dramatique : gangs, blocage du port et des livraisons de benzine, école non reprise encore, les parents craignant de laisser sortir leurs enfants.

Malgré ces situations difficiles, au niveau des actions menées en Haïti, plusieurs projets ont pu être aboutis ou être initiés – comme vous avez pu le lire dans nos circulaires depuis notre dernière AGO d'octobre 2021 et c'est très réjouissant. En particulier à Frères, Banique et aux Cayes



Sans rentrer dans trop de détails, Philippe Jenni donne quelques informations concernant les différentes actions réalisées par l'ASAH pour l'exercice passé :

Suite au séisme du 14 août 2021

L'ASAH a choisi d'intervenir auprès de deux écoles endommagées dans la région des Cayes, sur demande du Pasteur Admirable, en charge des écoles de ce réseau. Pour un budget de 30'000 CHF, il a été possible de réparer le nouveau collège méthodiste de la ville et de construire un bâtiment provisoire pour l'école du village de Dory.

Écolages auprès de l'école de Frères (CMF)

Les bourses écolages pour les élèves représentent un budget de 30'000 CHF pour 2021-2022. Il y a eu 186 élèves au total soutenus, dont 51 pour le primaire matin, 73 pour le secondaire matin et 80 pour le primaire après-midi, la majorité recevant une bourse partielle et seulement 18 une bourse complète.

Les cantines pour les élèves de l'après-midi sont aussi prises en charge par l'ASAH pour un budget de 7'000 CHF.

Envoi du matériel : budget de 12.000 CHF par container en 2021-2022. Par conséquent 4254 CHF pour l'envoi du container en juillet 2022, arrivé en septembre. Le blocage au port du dernier envoi va nous coûter pour la location du container, la place et le loyer...

Bourse d'étude pour 2 étudiantes afin d'obtenir un brevet d'enseignement (au Centre pédagogique rural protestant à Frères)

Bourse pour un budget de 3600 CHF par an pendant 2 ans (durée de la formation) pour deux étudiantes qui viennent de la campagne, une de petit Gouave et l'autre de Furcy. Elles se sont engagées à travailler ensuite, après leur formation, pendant 2 ans dans les écoles. Ces étudiantes Juliette Bazil et Joselia Etienne ont effectué leur deuxième année et ont donc terminé leur formation en juillet 2022. Un bilan sera fait.

Projets à l'école méthodiste de Banique (à St-Marc) : 9 enseignants et 275 élèves.

Ce projet répond à une nouvelle orientation des actions de l'ASAH. Plutôt que de soutenir trop d'écoles et de nous disperser, l'ASAH désire cibler son action sur une école pour expérimenter un projet pilote, qui pourrait être reproduit ensuite dans d'autres écoles. Nous avons choisi une école de Saint Marc : c'est Yves Gaudin qui avait rencontré son directeur, Monsieur Isméus, très motivé et entreprenant. L'objectif général du projet est de viser une autonomie financière de l'école de Banique et d'offrir une qualité de l'éducation permettant à l'ensemble des élèves d'atteindre les objectifs de l'école primaire.

A cet effet, deux objectifs spécifiques sont visés:

1. Renforcer la capacité économique des parents des élèves de l'école pour qu'ils puissent payer les écolages et frais scolaires, afin d'assurer une scolarité continue pour leur-s enfant-s, tant les filles que les garçons.
2. Améliorer les conditions et la qualité de l'enseignement pour que les apprentissages puissent se réaliser dans les conditions optimales.

Pour cela, huit projets d'action ont été identifiés, dont les suivants qui ont déjà été mis en œuvre :

Projet A1. Soutien aux salaires

Selon un budget 5'300 chf sur 3 ans, transitoire et dégressif = 2600 CHF en 2021 / 2000 CHF en 2022 / 500 CHF en 2023. Il s'agit d'une aide d'urgence et directe apportée aux enseignants qui ne reçoivent pas de salaire via les écolages, en attendant les effets du microcrédit sur le renforcement des capacités financières des familles, des écolages versés au bénéfice des salaires. 100 % du salaire versés d'avril à juin 2021, puis montant dégressif, diminué de 10 % chaque trimestre, jusqu'à 0 % en 2023.

Un comptable délégué par Frères fait des rapports régulier et précis.

Projet A2 : Microcrédit : budget = 15'000 CHF.

Les projets ont été déposés en juin 2021 et remis à l'ASAH. 1 fiche par projet : prêt de 300 CHF par famille à rembourser en 10 mois, intérêt de 5%. Ce projet a débuté en septembre 2021 pour 50 familles. Les familles ont pu rembourser sans difficulté le 1^{er} mois de leur prêt sur durée de 10 mois. Elles ont pu aussi s'acquitter de la facture des frais d'écolage de leurs enfants. Réussite de cette 1^{er} étape. Le beau succès de ce projet a

permis à 42 nouvelles familles de se lancer grâce aux fonds de la 1^è série de 50 familles. Au total et au 30 juin 2022, ce sont 92 familles qui ont pu bénéficier d'un microcrédit.

Le même projet pourrait se faire à Frères pour autonomiser les gens plus que de les soutenir apr des bourses....

Projet A3 : Environnement : bassins de rétention et plantations contre l'érosion de la cours de Banique (photo des racines à nu), projet de jardin potager sur une parcelle de l'école à quelque distance avec creusement d'un puits pour l'arrosage, devis et recherche de fonds en cours... Budget envisagé de 8'000 CHF. A noter qu'un autre projet de reboisement et de lutte contre l'érosion à l'école Nicolas, école perdue dans les mornes au sud de Petit-Goave, n'a pas pu aboutir.

Projet B1 Cantines : budget 20'000 CHF par an. Dès octobre 2021, en concertation avec le directeur de Banique, option d'un repas chaud à midi, 3 jours par semaine pour l'ensemble des 230 élèves, salaires payés pour l'engagement de 3 cuisinières. Budget : 2 225 CHF par mois, 8 chf par mois et par enfant, soit 0,70 CHF/ repas !!!

Projet B2 : Infrastructures bâtiment et mobilier : réfection des murs et peinture réalisée. Budget : 800 chf.

Projet C1 : Informatique : budget 2000 CHF. 1 Ordinateur portable acquis pour le corps enseignant et 1 pour la direction, et connexion wifi. 2 cours de formation déjà effectués.

Le contrôle de ces projets se fait par des fiches, un comptable proposé viendra de Frères pour le suivi rigoureux.

Pour le financement de tous ces projets : plusieurs actions ont été faites par le comité, par la vente d'artisanat et de mobilier. La dernière manifestation était la Fête de Paroisse le 30-31 octobre 2021 à Jussy, qui a apporté un bénéfice de 2500 CHF. La Vente de meubles en ligne que Yves Gaudin a restaurés, ainsi que les petites annonces toute l'année remportent aussi un beau succès. Yves fait le livreur.

Questions : Qu'est-il entrepris au niveau international pour aider Haïti ?

Effets de l'appel du premier minstre à l'ONU : le Canada soutien la police par l'envoi de véhicules blindés pour renforcer la Polic nationale d'Haïti (PNH), censés calmer les gangs se sécuriser les rues. Sur place, des terminaux d'essence sont en passe d'être libérés des gangs.

Les écoles ne reprendront que quand une certaine sécurité sera retrouvée pour que les parents osent laisser sortir leurs enfants.

Philippe Jenni donne ensuite la parole à Kurt Gafner, notre trésorier

RAPPORT DU TRESORIER EXERCICE 1.7 2021-30.6.2022

Kurt Gafner remercie tout d'abord chaleureusement tous les donateurs, c'est grâce à eux que nous avons pu faire toutes les actions commentées ci-dessus par Philippe. Le nombre de versements reçus depuis un mois est extraordinaire ! Il présente ensuite le tableau comparatif ci-dessous : Résultats des comptes au 30 juin

RECETTES	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Dons reçus	134 999.15	114 083.40	80 103.93	82 917.40	94 690.74
Intérêts créditeurs	0	0	0	0	0
Report exercice précédent	26 660 42	31 792 37	45 710 52	89 581.90	91 488.67
TOTAL PRODUITS	161 659 57	145 875.77	125 814.45	172 499.30	186 179.41
DEPENSES					
Dons transférés	127 567.00	98 072.57	38 100.00	78 074.68	117 891.65
Taxes C.C.P.	508.80	426.00	490.90	475.80	526.49
Circulaires	886.10	1 233.20	1 879.40	2 228.30	1 502.40
Cotisations Féd.genevoise de coopération	0	0	0	0	0
Frais UBS	84.00	84.00	84.00	172.00	108
Frais timbres-poste	636.10	0	670.25	444.85	1 471.75
Nouvelles brochures	0	0	0	0	0
Publicitas	185.20	0	0	0	0
Perte sur change	0	349.48	0	0	0
CPA				2 100.00	0
TOTAL CHARGES	129 867.20	100 165.25	41 224.55	83 495.63	121 500.29
RESULTAT (dons à verser) :	31 792 37	45 710.52	84 589.90	89 003.67	64 679.12
	161 659.57	145 875.77	125 814.45	172 499.63	186 179.41
Soldes Banques au 30 juin :					
C.C.P.	29 249.03	43 251.18	82 214.56	88 371.03	64 154.48
Banque UBS SA	2 543.34	2 459.34	2 375.34	632.64	524.64
Total	31 792.37	45 710.52	84 589.90	89 003.67	64 679.12

Kurt commente les comptes : Les dons reçus en 2021-22 s'élèvent à 94.690.74 CHF, le report de l'exercice précédent est de 91 488.67 CHF. Les dons reçus proviennent des particuliers et des ventes d'artisanat par l'association (82 690 CHF, 87 % du total) et d'une subvention de la commune de Thônex (13 %). C'est l'occasion d'adresser nos sincères remerciements à tous les donateurs pour leurs importantes et fidèles contributions.

Les Frais Généraux sont constitués selon le tableaux ci-dessus.

Assemblée générale – 09 novembre 2022 **Comptes 2021-2022**

DEPENSES	CHF	RECETTES	CHF
Dons versés	117 891,65	Dons reçus	94 690,74
Frais généraux	3 608,64		
	(= 3 % !!)		
		Report exercice précédent	91 488,67
		Intérêts créditeurs	0
Total charges	121 500,29		
Résultat:			
Dons à verser	64 679,12		
	186 179,41		186 179,41

Détail des fonds transférés aux Ecoles	
	ChF
Ecole d'application de Frères	41 000.00
BEMHEG	20 000.00
Remboursement frais container	4 254.25
Noël des enfants	600.00
Ecolage 2 étudiantes	3 767.40
Ecole Banique : salaires	10 370
Ecole Banique : microcrédits	15 650
Ecole Banique : cantines	22 250
	CHF 117 891.65

5. RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES, ISABELLE GOUMAZ ET DANIEL ROCHAT

Daniel Rochat en donne lecture et demande à l'assemblée de donner décharge aux vérificateurs comme au trésorier pour l'exercice sous contrôle, ce qui est fait à l'unanimité. Merci à nos contrôleurs.

6. DISCUSSION, MISE AUX VOIX DES RAPPORTS

Tous les rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au comité.

7. ÉLECTION DU COMITE

Patricia Rochat, secrétaire actuelle de l'ASAH, désire quitter le comité.

Elle a envie de s'impliquer dans d'autres bénévolats et se consacrer à sa famille. Depuis 2018, elle a assuré d'innombrables tâches, donc celle de prendre les PV des différentes séances, de manière consciencieuse et efficace.

Patricia restera membre de l'ASAH et est prête encore à gérer une tâche éminemment importante : gérer le fichier des adresses des membres et l'envoi des circulaires par mail.

Au nom de tout le comité et des membres de l'ASAH, le président lui adresse ses chaleureux remerciements pour tout le travail accompli et sa disponibilité !

Le poste de secrétaire étant à repourvoir, Guy Loutan s'est proposé pour l'endosser à titre d'essai pour une année. Il est remercié pour ce nouvel engagement.

Anne Chatton démissionne aussi, prise par d'autres priorités. Nous la remercions pour le temps passé au sein du comité !

Guy Loutan est d'accord d'assurer la fonction de secrétaire pour les PV des séances.

Le comité se présente donc avec la composition suivante pour l'exercice 2022-2023, avec les fonctions suivantes :

Philippe Jenni, président
Simone Romain, vice-présidente
Guy Loutan, secrétaire
Kurt Gafner, trésorier

Membres :
Louis Berlie
Yves Gaudin
Anne Goumaz
Marie-Claude Julsaint
Michel Wursten

Vote sur le comité : tous élus à l'unanimité

Remerciements à Philippe Jenni, notre président, inoxydable et superbement efficace, chaudement applaudi.

8. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES :

Aucune intervention.

9. PARTIE RÉCRÉATIVE PRESTIGIEUSE : UN MAGNIFIQUE CONCENRT NOUS EST OFFERT

Miche Tirabosco à la flûte de pan, et Sophie Tirabosco à la guitare et au chant, nous réjouissent avec l'hiver de Vivaldi et autres délices.

S'ensuite une deuxième partie du concert, avec musique haïtienne endiablée !

Philippe Jenni est à la basse et a choisi des chants haïtiens transcrits lors d'un séjour sur place il y a des années, objet d'un cahier imprimé.

Ted Beaubéun, percussionniste haïtien, nous offre accompagnement et solos syncopés des chansons reprises par l'assemblée... dur dur de ne pas aller se trémousser !

L'assemblée est levée à 22h15.

Un grand merci à toutes et tous...

Pour le PV, Guy Loutan
revu par Philippe Jenni

Le 9 novembre 2022